



**Note préliminaire à
l'Écho n°65
de février 1911**

En ce Noël 1910, c'est la Pastorale "*Lou Brès de l'Enfant Jésus*" du père blanc de Frigolet Xavier de Fourvière qui est jouée. Elle sera aussi jouée à Graveson au café Tousten. Toute la distribution est notée et chaque acte détaillé...

C'est la suite du voyage de Pierre GLENAT qui de Chicago revient en France en passant par New-York où il gèle fort, puis le port de Rotterdam et Bruxelles. Il note quand même que les Étatsuniens sont des gens à demi-sauvage et qu'il faut user de la force pour se faire respecter. Beaucoup d'autres militaires coincés dans leur caserne envient ce magnifique voyage...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°65 de février 1911

Sommaire

- Page 01 = Édito : Obsèques de Jean-Marie BRUYERE ;
Page 04 = Noël 1910, jour de l'an 1911 ;
Page 07 = Courrier militaire ;
Page 10 = Les Persécutions ;
Page 11 = Pour un mot d'évangile ;
Page 12 = Le devoir actuel ;
Page 14 = Il ne s'agit pas de perdre son temps ni son argent ;
Page 15 = Un prône désagréable aux voleurs ;
Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO

DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien !

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Almezz-vous les uns les autres.

Nos Abonnés fidèles voudront bien nous adresser, dans le courant de ce mois, le montant de leur abonnement, soit 1 fr. 50 en timbres poste.

JEAN-MARIE BRUYÈRE

MAIRE

(1908-1910)

OBSÈQUES ET DISCOURS

Les feuilles régionales ont eu raison de dire que les obsèques de notre très regretté maire, M. Bruyère, célébrées le dimanche 11 décembre, à 9 heures, revêtirent le caractère d'un véritable deuil public.

L'église ne put contenir la foule venue pour rendre à cet édile modèle ses derniers devoirs.

Un service de *requiem* fut chanté par M. le Curé.

La Chorale Saint-Jean-Baptiste y exécuta le *de profundis* en faux-Bourdon.

Le cortège était formé par toutes les Confréries et Sociétés de la ville et par une masse très compacte de parents et d'amis de Barbentane et des environs.

L'Harmonie Gauloise, pendant le parcours, fit entendre des marches funèbres.

Au cimetière, après les dernières prières, M. Lambert, premier adjoint au maire, prit la parole en ces termes :

— De par les fonctions publiques que j'exerce dans la commune, il m'est un devoir bien triste à accomplir, celui de dire un dernier adieu à notre cher Maire très regretté et de lui adresser un suprême hommage de reconnaissance et de sympathie, au nom du Conseil municipal et des habitants de Barbentane.

Je dis **très regretté**, et je crois ici reproduire non seulement les sentiments de notre assemblée communale mais encore ceux de l'unanimité de notre population, car je suis persuadé que M. Bruyère emporte dans la tombe l'estime de chacun.

Je n'ai pas à retracer la vie de cet homme de bien que nous pleurons tous et qu'une voix plus éloquente vous décrira, mais Dieu fasse qu'elle nous serve d'exemple.

Avant que cette tombe se ferme à jamais, mon cher Maire, notre cher ami, au nom du Conseil municipal, au nom de la po-

pulation de Barbentane, je vous adresse le suprême adieu.

— **M. le comte Terray** *pronça alors le discours suivant :*

Je vous remercie, mon cher adjoint, de me céder un peu du droit qui vous échoit aujourd'hui, en me permettant de partager avec vous l'honneur de dire ici au nom de tous les regrets et l'estime qu'emporte le maire que nous pleurons et qui a si bien présidé aux destinées de notre commune.

Les regrets, faut-il les exprimer? N'en avons-nous pas tous déjà été les témoins?

La terrible nouvelle à peine a éclaté, comme un coup de foudre, qu'un deuil public se répand dans la ville, la consternation se lit sur tous les visages et le triste pèlerinage des amis qui vont lui dire un dernier adieu commence transformant en véritable fourmilière le chemin de sa maison.

L'attitude de notre population est, en cette circonstance, autrement éloquente que ce que je pourrais exprimer ici.

L'estime elle éclate, et chacun, causant à voix basse, cite à tour de rôle l'une des nombreuses qualités qui forçaient le respect et l'affection de tous, même de ses adversaires.

C'est qu'à la fois il avait su réunir l'amitié et le dévouement, la fermeté et la douceur, le sang froid et l'énergie, la bonté et la modestie. En un mot, c'était l'homme de devoir et l'homme de devoir ayant pour mobile ses sentiments profondément chrétiens.

L'amitié, nombreux sont ici ceux qui voudraient joindre

leurs voix à la mienne pour en témoigner.

Mais n'en ai je pas eu personnellement des preuves particulières?

Jamais je n'oublierai la sympathie affectueuse dont il m'a entouré dans la cruelle épreuve que j'ai traversée, il y a quelques années à peine.

N'est-ce pas à la place même que j'occupe en ce moment (triste coïncidence) qu'il me l'exprimait dans des termes qui m'ont été au cœur et sont encore présents à ma mémoire.

Le dévouement, que de fois Bruyère m'en a donné la preuve quand il était mon adjoint, toujours prêt à me seconder de ses sages conseils ou à me suppléer.

La fermeté, sa figure en était empreinte, et c'est elle qui lui a communiqué cette suite dans les idées, grâce à laquelle il a pu mener à bien les nombreuses améliorations ou transformations qu'il a entreprises dans notre commune et que nous lui devons aujourd'hui.

Le sang-froid et l'énergie ne les a-t-il pas montrés au moment des inventaires et devant les tribunaux devant lesquels il avait été déféré, qui n'ont jamais réussi à l'intimider?

La bonté, les pauvres ou ceux qui se trouvaient dans un embarras quelconque n'ont-ils pas toujours trouvé chez lui un accueil bienveillant et efficace?

La modestie, elle éclate aujourd'hui.

Quand la confiance de ses collègues le sollicitaient d'accepter les fonctions de maire, que j'étais dans l'impossibilité de continuer, il m'écrivait me disant que la

charge était trop lourde pour ses épaules et qu'il se sentait incapable de la remplir.

Avais-je raison de l'encourager, et celui qui se croyait incapable n'a-t-il pas été un maire à l'abri de tout reproche et digne de toute notre reconnaissance ? Le spectacle que j'ai en ce moment sous les yeux en est le témoignage.

L'homme de devoir, il en donnait la preuve, la veille même de sa mort, quand ressentant déjà les atteintes du mal qui devait l'emporter, il n'hésitait pas à parcourir en barque la campagne portant les secours et le réconfort à ses administrés inondés.

Que l'unanimité des regrets dont est entourée la tombe devant laquelle se trouve cette foule compacte soit pour sa femme un adoucissement à l'immense douleur qui l'accable.

Qu'elle soit l'orgueil de ses fils et que l'imitation des vertus du père soit leur ambition, continuant dans la famille les traditions du chrétien, de l'ami et de l'homme qu'était Jean-Marie Bruyère.

Et maintenant, mes amis, qu'une prière silencieuse mais ardente monte de nos cœurs vers le ciel pour demander à Dieu qu'il lui donne de suite la récompense qu'il a méritée. C'est la seule façon qu'il nous reste de lui témoigner aujourd'hui nos sentiments affectueux et reconnaissants.

Nous le ferons de tout cœur en aspergeant sa tombe de l'eau bénite et en lui adressant l'éternel « au revoir ! ».

M. Delay, ancien conseiller d'arrondissement, a dit :

« Messieurs,

» Pour la troisième fois, dans quelques années, je suis appelé

à remplir les derniers devoirs de l'amitié dans votre ville en deuil.

» Ce fut d'abord votre estimé et regretté M. Fontaine, enlevé brusquement à l'affection des siens, et à la reconnaissance de ses administrés, que je vins saluer une dernière fois.

» Ensuite, vous vous rappelez tous ce frisson de douleur qui secoua nos populations à l'annonce de la fatale nouvelle : « Mme la comtesse Terray est morte ! » Nous gravâmes ensemble encore une fois ce pénible calvaire pour accompagner à sa dernière demeure cet ange de charité, cette fée bienfaisante, terrassée en pleine maturité par un mal terrible, qui déjoua les soins les plus affectueux d'une famille dévouée et résista aux efforts d'une science la plus éclairée.

» Aujourd'hui, c'est notre ami Jean-Marie Bruyère qui nous quitte, foudroyé en pleine vigueur.

» J'éprouve à jeter l'adieu suprême sur cette tombe, si brusquement ouverte, une émotion des plus pénibles. Mais je devais cette pieuse obligation à l'ami dévoué qu'était J.-M. Bruyère. D'ailleurs, dans cette douloureuse circonstance, je dois taire cette émotion pour remplir le mandat qui m'a été confié.

» Vous voyez ici, Messieurs, non seulement l'ami personnel de votre maire, mais encore le mandataire des amis nombreux que le regretté Bruyère comptait à Châteaurenard. C'est en leur nom que je viens saluer cette tombe et apporter à sa famille désolée le témoignage de leur profonde douleur.

» Des voies plus autorisées que la mienne vous ont dit ce que fut Bruyère comme chef de famille et administrateur de votre commune. Sous ce rapport, il était plus près de vous et vous appartenait davantage. Mais je vous dirai ce que je puis ajouter à ces éloges : c'est la réputation d'honnêteté de cet homme de bien, franchissant les limites de votre cité et se répandant au dehors.

» Partout où Bruyère était connu il était réputé pour un homme intègre, accueillant et serviable, se donnant tout entier à ses amis sans arrière pensée, quand on avait conquis son estime et sa confiance. Il était courageux pour ses convictions, mais il ne s'imposait pas, car il était modeste. Et si j'osais blâmer l'excès d'une vertu si rare, je dirai qu'il était trop modeste, à une époque où d'autres pratiquent si bien l'art de se faire valoir.

» D'autres éminentes qualités ne pouvaient passer inaperçues ; elles avaient attiré la confiance de ses concitoyens. Vous savez avec quel tact et quel souci de bien faire il a rempli les fonctions de conseiller municipal et celles de maire, plus délicates encore, dont vous l'aviez investi.

» Inclinez nous, messieurs, devant le triste destin et demandons que la résignation chrétienne descende dans l'âme de ceux qui ont le plus cruellement à souffrir de cette séparation.

» Et toi, notre cher ami, repose en paix dans l'éternelle demeure où tes vertus t'ont placé. Pardonne-nous de troubler une dernière fois ce repos par les cris de notre douleur. Sois assuré que le meilleur de toi vivra dans le souvenir pieux de tes parents, de tes

amis, de tous ceux qui ont pu te connaître ou t'aimer.

— *Enfin à l'issue du service solennel de huitaine qui eut lieu le samedi 17 décembre, et auquel toute la population, c'est le mot, assista encore, M. le Curé ne put s'empêcher de payer son tribut d'estime et de sympathie au maire pleuré de tous :*

« Ce m'est un impérieux devoir, dit-il, de déposer pieusement, sur cette tombe inopinément ouverte, une triple gerbe : celle de nos prières pour le chrétien, de nos regrets pour l'ami, et des témoignages de notre reconnaissance pour le bienfaiteur que fut M. Jean-Marie Bruyère... » Il développa, non sans une vive émotion, ces trois pensées... Les larmes coulant de bien des yeux, dirent plus éloquemment encore que les paroles, quel souvenir, quel regret, quelle reconnaissance laisse, au cœur de sa famille et de ses concitoyens, celui que Barbentane n'oubliera jamais.



Noël 1910

Nos solennités de Noël furent magnifiques : et par la faveur d'un temps tout à fait superbe, qui n'a régné que les deux jours de fête, *délicate attention du petit Jésus*, a dit très bien l'*Eclair* — et par l'empressement et le zèle des catholiques à assister pieusement à tous les offices.

— **La veille**, en attendant la messe de minuit, le Groupe artistique de la *Chorale St Jean Baptiste* donna une représentation de la *Pastorale du Père Xavier de Fourvière* (salle Jeanne d'Arc).

Ce chef - d'œuvre est, à tous les points de vue, admirablement rendu à Barbentane. Nous allons y revenir dans un article suivant.

A la messe de minuit, la cérémonie traditionnelle de l'offrande de l'agneau présente, comme toujours, un spectacle émouvant.

Cette offrande fut renouvelée à la Grand'messe du jour. — Un grand nombre d'hommes, de jeunes gens, d'enfants, un petit cierge allumé à la main, participèrent au cortège.

Les prieurs de cette cérémonie furent *Louis Mus* et *Louis Lambert*. Honneur à leur zèle et à leur initiative !

M. Cyprien Joubert nous chanta de sa belle voix le *Minuit chrétiens*.

M. Michel Trouche : *Montez à Dieu, chants d'allégresse*, de Gounod.

Pendant la messe d'action de grâces, à la crèche, ce sont, les choristes et la masse entière des fidèles qui entonnent : *Parten, Parten, per Ectelen... La luno est levado... Les anges dans nos montagnes...*

A la Grand'messe du jour fut exécutée, avec une rare perfection par le chœur des jeunes filles et la Chorale St Jean-Baptiste, en 3 parties, la messe de Noël, de Simon.

Au salut solennel, un motet fut chanté par *Jacques Barthélemy*, un autre : *O Salutaris*, de Delibes, par la Chorale. — Enfin, notre remarquable soliste, *Mlle Marie Berard*, nous fit entendre un splendide *Ave Maria*.

Nos sincères remerciements et nos plus sincères éloges à tous ceux et celles qui, par leur direction, leur concours et leurs chants ont contribué à la beauté de nos fêtes de Noël !

La crèche. — Disons en un mot.

Elle est toute nouvelle, cette année, avec son fond de grotte merveilleusement peint à Paris, sa belle toile de Bethléem, au lointain ; ses maisons orientales... pont, tente des bergers etc.

Des étrangers nous ont assuré que dans plusieurs grandes villes on ne trouve pas une crèche aussi jolie que la nôtre.

Puisse-t elle produire une vivifiante impression dans l'âme de tous ceux qui la contemplant :

Fête des Saints Innocents. — Quel temps affreux ! Quel massacre !...

Cependant ces chers petits furent assez nombreux pour chanter, processionner — et faire leur acte de consécration.

Antonia Janin, Madeleine Achard, Marie Arnaud déclamèrent des strophes touchantes que nous serons heureux de reproduire si nous en avons la place, dans notre prochain numéro.

Louis Raoulx se fit ensuite l'interprète de tous auprès du divin Enfant.

Nous ne doutons pas qu'une telle prière, faite d'un tel cœur, n'ait été exaucée, en faveur des petits camarades, des parents, de la paroisse, de son clergé — et de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

1^{er} Jour de l'an 1911. — La veille au soir, à 6 h. 1/2, le Conseil municipal, malgré son deuil, vint, au grand complet, sous la

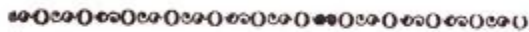
conduite de MM. Lambert et Ardigier, adjoints, assister, devant le sanctuaire, à la cérémonie de fin d'année, puis un affectueux échange de souhaits eut lieu, dans la sacristie, avec le clergé. La pensée se reportait douloureusement à celui qui, l'an dernier, marchait en tête, et dont la disparition se fait aujourd'hui plus cruellement sentir.

L'*Harmonie Gauloise* ne joua pas, le lendemain, ses joyeuses aubades.

A toutes les messes du premier jour de l'année, M. le Curé commenta bien simplement, mais bien cordialement le vieux mot des ancêtres : « *Bonne Année!* »

Nombreux visiteurs à la cure et à la maison vicariale... Les petits ne furent pas les derniers. Ils aiment tant les papillotes!

La Chorale eut mieux... Les choristes aussi : un mignon benitier ; et les clercs ne furent pas déçus... Leur compliment méritait bien une étrenne spéciale.



LA PASTORALE :

Lou brès de l'Enfant Jèsu

Elle fut représentée par notre *Groupe artistique*, la veille de Noël, le lundi, le dimanche de l'Épiphanie, (Salle Jeanne d'Arc, puis à Graveson (café Tousten) ; et chaque fois, elle fit salle comble. Chaque fois également, tous les acteurs, dont quelques-uns, pères de famille aujourd'hui, furent exercés jadis dans l'interprétation par l'auteur même de cette belle œuvre, tous, tinrent

parfaitement leur rôle ; et les applaudissements des spectateurs et leur admiration, traduite par une attention des plus soutenues, prouvèrent à nos artistes qu'ils avaient le talent de plaire.

Nulle part dans la région, croyons-nous, ce splendide drame en provençal, du félibre Prémontré, n'est interprété avec une si scrupuleuse fidélité que sur la scène Barbentanaise.

Quelques entr'actes divertirent agréablement le public. « *La noço di quingoï* » fut chantée par le désopilant Ayme, dit Samson.

Lucien Chancel détailla, avec une voix très agréable et très juste la « chanson des *cambrioneurs* » ; Jean Marie Mouret son spirituel « *Régiment moderne* ». Michel Trouche se fit entendre, à son tour dans une suave mélodie de circonstance : Le Noël de *Gounod*.

Voici d'après le programme, une brève analyse de la *Grande pastorale du R. P. Xavier de Fourvière*, et la distribution des rôles :

ACTE I

Enco de l'Oste

Cet acte s'ouvre aussitôt après l'arrivée à Bethléem de Joseph et de Marie, et la naissance de Jésus. — Adoration des Bergers. — Amour pour l'Enfant-Dieu du petit SIMOUNET, le futur **Simon-Pierre**, chef de l'Église. — Apparition du père du futur Judas, Escariot, pactisant avec Lucifer.

ACTE II

Au jas

Trahison d'Escariot. — Le prophète Zachario, citant les prophéties, en de superbes envolées,

montre dans l'Enfant de la crèche le Messie de la divine promesse. — Les bergers, sur les indications d'Escariot et à l'aide des fidèles Micoulaù, Estève et Bartoumièu dérobent l'Enfant-Dieu à la haine de ses ennemis et à la mort.

ACTE III

A l'oustaù de Bartoumièu

Lutte de l'Ange et de Lucifer. — Plainte de Booz, dont le fils vient d'être massacré parmi les saints Innocents. — Escariot subit le châtement dû à sa trahison.

DISTRIBUTION DES RÔLES

San Jousè Siméon Riffard; *Zacario*, Arthur Onis; *Li Bergiè*, J. Barthélemy. M. Trouche, Thélène; *Loste Maticù*, Ayme, dit « Samson »; *Simounet*, Jean Ayme, fils du précédent; *Escariot*, Lucien Chancel; *Micoulaù*, J.-M. Mouret; *Bartoumièu*, Joseph Ganier; *Estève*, Léopold Michel; *Savournin*, Etienne Bertaud; *Marius, Fabius, employés du recensement*, G. Bonnet, J. Raousset; *Booz*, Etienne Bertaud; *L'Ange*, Léon Berthe; *Lucifer*, Guillaume Bonnet.

Mouvement de la population religieuse

dans les deux dernières années

	BAPTÊMES	MARIAGES	SÉPULTURES
1909	52	23	47
1910	40	18	44

Fiançailles. — A la suite de plusieurs journaux de Paris et du Midi nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de M. le Comte Berchmans de Waresquiel, fils du Comte Maurice de Waresquiel et de la Comtesse, née de Villaudry de Saint-Cyr, décédés; et de Mademoiselle Marie Terray, fille de M. le Comte Pierre Terray et de la Comtesse, née d'Andlau, décédée

La célébration du mariage aura lieu, le 15 Février, à Paris, église Saint-Thomas-d'Aquin.

Courrier Militaire

— *Pierre Glénat, New-York, le vendredi 2 décembre* : « Nous voici de retour de Chicago où nous avons eu un succès fou... Malgré la malchance qui m'a rendu une jument malade, nous n'avons pas moins rapporté nos 7 rubans, c'est à-dire, 7 prix. Les officiers sont contents et je le suis aussi... Je suis de nouveau à New-York depuis mercredi, 30 novembre, et je dois partir mardi le 6... Je passerai par la Hollande et la Belgique... Que de contrées, de langues, de qualités de monnaies!... mais je ne suis pas fâché de voir tout ça... Il y a de mauvais moments! Je n'aurais jamais cru résister à de si rudes fatigues. — C'est plus dur que de faucher toute la journée. Je n'ai dormi, en moyenne, que 3 à 4 heures par jour — et ne me suis pas couché 3 fois avant 1 heure du matin — mais que de bons

moments aussi ! Maintenant surtout que le travail est fini, c'est le passe-temps joyeux... Ce matin, le thermomètre marquait 22 degrés de froid... A Chicago aussi il faisait froid, mais moins. Il tomba de la neige 2 ou 3 fois et il y en avait environ 30 centimètres, presque tout le long de la route... A Chicago, le peuple est à demi sauvage... Il ne faut pas avoir peur de flanquer sa botte quelque part à ces loustics-là ; c'est le vrai moyen de se faire respecter...

Je me sens tout heureux de reprendre le chemin de la France et c'est avec impatience que j'attends l'heureux moment de vous raconter mon voyage de vive voix... Partant d'ici le 6, j'arriverai à Rotterdam le 17. Je crois passer 2 ou 3 jours en Hollande — serai à Bruxelles vers le 20 — et 24 heures après, à Chambéry... Quand vous recevrez cette lettre, je serai en plein Océan... Je n'écrirai plus pendant ma traversée qui est de 11 jours... Les officiers partent demain et passent par l'Angleterre... »

— *Ayme, Nice, 9 décembre* : « Je vois avec grand plaisir que, d'un mois à l'autre, le nombre des lettres du *Courrier militaire* augmente au lieu de diminuer. C'est un vrai succès... mais que vous raconter aujourd'hui ? Depuis mon retour des Alpes, la vie n'est plus la même ; nous ne sortons plus de la caserne... Si je pensais vous intéresser, je vous raconterais une histoire d'enterrement ; oh ! mais pas la gubre du tout. Je veux parler de notre pauvre 300, mort le 27 du mois dernier et que nous avons enseveli le 28, au milieu

d'une nombreuse assistance d'hommes de la classe... Bientôt nous dirons : *Es aqest an que parten !* Le bonjour à M. l'Abbé et à vous, mes respectueuses amitiés. »

— *Couttier, Antibes, 15 décembre* ; « Merci du petit *Echo* qui me fait passer de très bons moments, surtout le *Courrier militaire*... Santé très bonne, très bon climat... Un bonjour affectueux à vous et à M. le Vicaire. »

— *Fouilland, Beaufort-sur-Doron (Savoie)* : « ... Le bonjour d'un *bleu* qui commence à devenir *vert*, mais qui prend son mal en patience... »

— *Bertaud, comique, Ber-Rechid* : « Je m'empresse de répondre à votre cher *Echo* par un remerciement. Je ne bats pas le record de la distance, ce record est détenu par mon ami Pierre Glénat.

Je l'en félicite, car sans être envieux le moins du monde je voudrais bien être à sa place...

J'avais oublié de vous dire qu'en arrivant à Casablanca, j'avais eu la joyeuse surprise de m'entendre demander par un Barbantanais, Meyer dit Pissat. J'avais fait la traversée de Tanger à Casablanca avec sa dame. Il est dit qu'à n'importe quel endroit où je me dirige, je rencontre des Barbantans, ce qui d'ailleurs me fait grand plaisir. J'avais oublié aussi de vous dire qu'à Sétif, j'avais passé une soirée très agréable avec mon collègue Guyot, qui fut beaucoup surpris et à qui le rasoir manqua d'échapper des mains, lorsqu'il m'aperçut... »

— *Guyot, Sétif, 25 décembre* :
« Je m'empresse de vous offrir mes meilleurs vœux... Souhaitons qu'il n'en soit pas de 1911 comme de 1910, car j'apprends par une lettre de ma mère les inondations du Rhône et de la Durance... »

— *Ménard, Nice, 27 décembre* :
« Excusez mon retard... Il est souvent 10 heures du soir, qu'on nettoye sabre, mousqueton, revolver, etc... »

J'ai assisté à la messe de minuit à l'église Notre-Dame... Les chants seuls dominaient le silence de la foule recueillie... J'ai remarqué la présence de beaucoup de militaires... Vous devez être en pleine saison théâtrale, avec la Pastorale au programme. Je regrette de ne pouvoir être parmi vous et participer à l'œuvre...

De Nice, j'applaudis au succès de la jeunesse artistique de Barbentane... Mes vœux au zélé Pasteur et à M. l'Abbé. »

— *De Bizerte, 29 décembre* :
«... Il pleut presque tous les jours — et l'on va manœuvrer quand même — mais on arrive propres... Reçu l'Écho avec grande joie... Toujours en bonne santé, je vous adresse le bonjour à vous à M. le Vicaire et aux camarades... »

— *Gravier, Nîmes 1^{er} Janvier* :
« En ce premier jour de l'an, il m'est doux de venir vous témoigner toutes mes sympathies et mes meilleurs vœux... Puisse Dieu vous accorder bien longtemps encore la santé et le bonheur... C'est mon plus ardent souhait... Avec mes respectueux hommages, agréez, cher et vénéré Pasteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

— *Cartes très intéressantes reçues de St-Michel (Nîmes) — Comique (Maroc) — de Fouilland (Savoie) de Couttier (Antibes) — de Léon Glénat (Corse — de Meyer et Sérignan Montélimar) — de Rey (Carcassonne) — de Vernet (les Alpes) — de Bon (Corse) — et enfin de l'ierre Glénat (Rotterdam, Bruxelles et Paris.*

Les trois amis

L'homme, en ce monde, a trois amis. Mais comment se conduisent-ils lorsque, à l'heure de la mort, il doit comparaitre au jugement de Dieu ?

L'argent, qui est l'ami dont il fait le plus grand cas, l'abandonne le premier et le laisse aller seul.

Ses *parents*, ses *amis*, le suivent vers sa dernière demeure; puis ils s'en retournent chez eux.

Le troisième ami qu'il a parfois le plus négligé pendant sa vie, c'est *le trésor de ses vertus et de ses bonnes œuvres*. Seules, elles l'accompagnent devant le Juge suprême, plaidant en sa faveur pour lui faire trouver grâce et miséricorde.

LA VIE

La vie est un plancher qui couvre
L'abîme de l'éternité :
Une trappe soudain s'entr'ouvre
Sous le pécheur épouvanté.
Le pied lui manque, il tombe, il glisse !
Que va-t-il trouver ? Le Ciel bleu,
Ou l'enfer rouge ?... Le supplice,
Ou le pardon ?... Satan ou Dieu ?
Théophile GAUTHIER.

Les Persécutions

VI^e Persécution. Sous Maximin (235-238). — La haine de Maximin pour son prédécesseur, Alexandre Sévère, qu'il avait fait périr, fut la cause de la persécution. Il ordonna de mettre à mort les évêques et les clercs. Mais les ordres de Maximin ne reçurent qu'une exécution partielle, parce que son règne fut court et qu'il lui fallait guerroyer contre les Barbares du Nord. Néanmoins, la persécution fut violente dans le Pont et la Cappadoce où des tremblements de terre avaient surexcité le fanatisme des païens.

VII^e Persécution (249-261). — Dèce avait fait assassiner son prédécesseur Philippe; comme Maximin, il persécuta en haine d'une mémoire abhorrée. Maximin et Septime-Sévère avaient voulu arrêter la propagation de la vie chrétienne, Dèce veut l'anéantir: aussi promulgue-t-il un édit d'extermination contre les chrétiens. Tous les chrétiens, sans distinction ni de rang, ni de sexe, ni d'âge, seront tenus de se présenter devant l'autorité locale pour renier leur foi; s'ils ne se présentent pas spontanément on devra les rechercher d'office et les contraindre à l'abjuration, et s'ils n'abjurent pas, c'est *le bannissement ou la mort et toujours la confiscation des biens.*

Toutefois, avant d'en venir à la condamnation à mort ou à l'exil, les magistrats devaient épuiser les moyens pour arracher l'apostasie: promesses, menaces, tortures variées, causant les plus cruel-

les souffrances, sans donner la mort et lassant le courage du patient.

Aussi, les *apostats* furent-ils nombreux, en Afrique et en Asie surtout; les uns se présentèrent d'eux-mêmes, après la promulgation de l'édit; d'autres cédèrent à la violence. La vie chrétienne s'était affaiblie chez un grand nombre, durant la période de paix interrompue sous Maximin. Néanmoins, la plupart des apostats demandèrent à rentrer dans l'Eglise, après la persécution.

Nombreux furent ceux qui s'exilèrent volontairement pour sauver leur foi et leur vie. *Les fugitifs* — c'est ainsi qu'on les nommait — peuvent être considérés comme de vrais martyrs, car la pauvreté, des souffrances de tout genre et la mort les attendaient dans l'exil. On peut citer parmi les fugitifs ou ceux qui conseillaient la fuite, *saint Denys*, évêque d'Alexandrie, *saint Grégoire le Thaumaturge*, *saint Cyprien de Carthage* et *saint Paul* qui vécut près de cent ans dans la solitude.

Il y eut enfin les *martyrs*, comme *sainte Agathe* à Catane, en Sicile; *saint Saturnin* à Toulouse, *saint Polyeucte*, illustré par Corneille, notre grand poète tragique du XVII^e siècle.

Dèce mourut en 251; interrompue à sa mort, la persécution reprit sous *Gallus* (251-253); Gallus avait ordonné des sacrifices aux dieux pour la cessation d'une peste. Très vraisemblablement, les chrétiens ne voulurent point y prendre part. Beaucoup de ceux qui avaient faibli sous Dèce, furent plus héroïques sous Gallus et souffrirent pour le Christ.

C. C.

Pour un mot d'Évangile...



(LÉGENDE DES ROIS MAGES)

Plus heureux que Balthazar, Gaspard avait repris sans difficulté, possession de son royaume d'Éthiopie. Mais son peuple noir ne l'aimait plus comme jadis, parce que Gaspard réfrénait leurs désirs belliqueux, leur conseillait de labourer et travailler la terre nourricière, ne prenait plus part aux grands banquets où l'on mangeait quelques prisonniers de guerre préalablement engraisés et dûment rôtis à la broche. Ils commençaient à être mécontents de lui et songeaient vaguement à le tuer, à le manger, et à lui donner un successeur.

Un jour, tandis qu'assis sous un palmier, il jugeait quelques affaires courantes de rixes et de vols, voici qu'un groupe de soldats s'avancent et jettent devant lui un grand gaillard lié des pieds à la tête, au burnous souillé de poussière grise, au visage encore blanc quoiqu'éprouvé par le soleil, au regard fier et triste. Et le roi Balthazar — car c'était lui — sourit à son ami Gaspard qui croyait rêver. Il demanda aux soldats : « Qu'est cet homme ? — Un espion que nous avons arrêté à l'entrée de la ville et qui te réclamait. — Quelle preuve avez-vous pour l'accuser ? — Aucune, sinon que c'est un blanc qui ne peut venir chez les noirs que pour de mauvaises fins. — Nous aviserons. — C'est tout avisé : donne-nous ce blanc et qu'on le mange, et que ce soit fini. — Soyons

justes : on ne tue pas un homme sur de simples présomptions ; j'aviserai, vous dis-je, et je suis le maître, allez-vous en ! » Et la foule se dispersa lentement parmi des rumeurs de menace et de révolte.

Quand les deux amis se retrouvèrent réunis sous la large tente royale, et que Balthazar délié et refait eut raconté ses aventures, Gaspard qui restait soucieux lui dit : « Tu dois être encore fatigué, mais tant pis, il faudra te faire violence et repartir ce soir. Demain, il ne serait plus temps. D'ailleurs, je t'accompagne, car je ne suis guère plus en sûreté que toi. Pourtant, il m'en coûte de quitter ma famille et mon pays et mon soleil d'Afrique. Mais, ce sera sans hésitation ; il était trop injuste de t'abandonner à leur fureur injureuse. Et Marie, mère du Messie, nous avait dit : « Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice ! ».

Trois mois après avoir fui de Napata, capitale de l'Éthiopie, Balthazar et Gaspard débarquaient sur les côtes de Thrace. Ils avaient, pour payer leur traversée de Joppé à Périnthe, épuisé leur stock de pierres précieuses et de bijoux qui leur tenait lieu de fortune. Mais les Thraces et les Scythes furent hospitaliers, et peu de jours après, les deux exilés arrivaient à la hutte royale de Melchior qui gouvernait, vaille que vaille, une peuplade de nomades sur les

bords de l'Ister, nommé depuis Danube. Il y eut des exclamations de surprise et de joie; la rencontre était si peu prévue. Pourtant, Gaspard, que son bon cœur rendait perspicace, crut lire du souci sur le front ridé de Melchior: « Ami, lui dit-il, confie-nous ta peine ou ton tracas; nous fûmes rois aussi: nous te conseillerons. » Alors, Melchior expliqua que son fils aîné Belphégor, prenait de l'âge et de l'ambition, et réclamait sa part de pouvoir. — « Abdique! » s'exclama Balthazar. — « Et viens avec nous! » ajouta Gaspard. Et Melchior répondit: « J'y songeais, et maintenant c'est résolu; mon fils veut la moitié de ma puissance et de mes trésors: je lui céderai tout. Il me souvient que la Vierge Marie, mère du Messie, nous avait conseillé quelque chose de ce genre: « Si l'on vous demande votre manteau, donnez encore votre tunique. »

Remontant les rives de l'Ister, les trois rois dépossédés s'arrê-

rent dans la forêt qui confinait la Germanie, et ils vécurent en ermites. Melchior nourrissait ses amis de sa pêche, et Gaspard de sa chasse; le soir, Balthazar leur expliquait les astres et les constellations; longuement, ils priaient tournés vers l'Orient, tournés vers Celui qu'ils avaient adoré dans la crèche.

Plus de trente années passèrent, et les rois devenaient vieux. Par un disciple de l'Apôtre Paul venu en Thrace, et par un compagnon de l'Apôtre André, qui évangélisait la Scythie, ils apprirent la vie, la mort, la résurrection de Jésus, fils de Marie. Alors, ils remontèrent vers la Germanie, et usèrent leurs derniers ans à prêcher le Messie aux hommes du Nord, blonds et roses. Mais des prêtres de Teutatés, les firent égorger. Les corps de ces martyrs furent plus tard apportés à Cologne, et on fête au 23 juillet, leur mort glorieuse.

... Ci finit la Légende des trois Rois Mages. L. D.

Le devoir actuel

DANS sa lettre collective du 14 septembre 1909, l'Episcopat français disait aux catholiques: « *Usant d'un droit inhérent à notre charge épiscopale et que les lois et les tribunaux chercheraient en vain à nous contester, nous condamnons collectivement et unanimement certains livres de classe qui sont plus répandus et dans lesquels apparaît davantage l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Eglise catholique, ses doctrines et son histoire...* NOUS EN INTERDISONS L'USAGE DANS LES ÉCOLES ET NOUS DÉPENDONS A TOUS LES FIDÈLES DE LES LIRE ET DE LES LAISSER ENTRE LES MAINS DES ENFANTS QUELLE QUE SOIT L'AUTORITÉ QUI PRÉTENDE LES IMPOSER. »

L'obligation de surveiller et de proscrire ces manuels atteint donc

les instituteurs, (à qui la loi et les règlements laissent le libre choix de leurs livres), les enfants, les parents et le clergé.

Par voie de conséquence naturelle, quoiqu'indirecte, elle s'étend logiquement à tous autres manuels et à tout enseignement oral dont les tendances seront :

1^o de dénaturer ou nier les **dogmes** et **la morale** catholiques ;

2^o de dénaturer par le mensonge et l'esprit partial, le **rôle religieux** et **social** de l'Eglise à travers les siècles.

Jamais livres et doctrines n'ont été aussi formellement condamnés par l'Eglise et plus formellement imposés par l'Etat.

Il semble que l'obéissance des catholiques à leur devoir et leur résistance aux envahissements de l'enseignement sectaire eussent dû être unanimes et énergiques, sans accommodements, quoique sans violences, ni procédés incorrects ; de fait, partout où elles se sont produites, ce n'a pas été sans résultats appréciables. Malheureusement, la timidité, l'indifférence, l'esprit briandiste, la crainte des « histoires ». L'ennui de se déranger soi-même ou de causer de l'ennui aux autres ont trop souvent parlé plus fort que le devoir.

Pourquoi tant de délicatesse ? Les amis de nos ennemis ne se gênent pas tant. « Les auteurs des manuels, dit le farouche M. Allard, socialiste anticlérical, sont arrivés à exciter l'hilarité à gauche comme à droite..., à entasser dans les petites cervelles des enfants un tas de *phrases creuses, de formules et de clichés* ».

« Il y a en eux, dit M. Jaurès, une admiration *complaisante et béate* pour les choses d'aujourd'hui qui est **injurieuse** pour le passé et stérilisante pour l'avenir ».

« Il semble pour beaucoup de nos primaires, dit M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire, qu'avant la Révolution, la France ait végété en une ère d'ignorance et de ténèbres, en un abîme de souffrances et de misère où l'aube de 1789 laisse filtrer le premier rayon d'espoir et de salut. C'est là une conception **simpliste** et **fausse**. »

Le *Temps* — officieux et protestant — dit que ces livres sont « tendancieux jusqu'à l'intolérance et véritablement dignes des censures qui ne leur ont pas été ménagées..., pour ne pas distinguer la partialité concertée de quelques-uns il faudrait être un **aveugle volontaire**. »

« L'histoire qu'on enseigne dans les écoles de l'Etat, dit le socialiste Janvion, dans « *Terre Libre* », ce n'est pas de l'histoire, mais une histoire où les faits sont maquillés, les documents travestis, l'enseignement **faussé et dénaturé**. »

Mais les généralités ne suffisent pas. Il sera bon que les parents connaissent quelques-unes des sottises qu'on enseigne à leurs enfants quand leur maître ne respecte pas la Religion et qu'eux-mêmes (les parents) oublient de s'en préoccuper.

F***



Il ne s'agit pas de perdre son temps NI SON ARGENT

Saint-Firmin est un gros bourg baigné par la Loire. Il y a quelques semaines, il formait îlot au milieu de l'inondation et les eaux en se retirant y ont laissé bien des ruines.

Un gros de l'endroit, Jérôme Pioche, se tient pensif sur le seuil de sa ferme. Plus de blés en herbe; les limaces ont dévoré ce que la Loire n'avait pas entraîné; comment rendre productif son bétail avec des pommes de terre qui se gâtent et des fourrages mauvais? Or, ses récoltes et ses bêtes sont l'unique Idéal du père Pioche et son âme, déshabitée de regarder plus haut et plus loin, se trouve aujourd'hui tout à fait bas.

Le père Pioche a un garçon et une fille; pas plus: car, vous comprenez, les enfants! ça coûte du temps et de l'argent et à la mort, si les héritiers sont nombreux, le domaine tombe en miettes. Polite et Zoë sont donc les heureux fruits d'une éducation où la mère a mis à grand peine un peu de religion, où le père n'a mis rien autre que le dévouement qu'il donne à tous ses élevages.

Or, après-demain, 27 et 28 sont jours de carnaval. Tandis que les gens en retard de l'endroit iront passer leur temps à l'église, la jeunesse, plus avancée et consciencieuse de ses droits, grâce aux conquêtes laïques, la jeunesse veut s'amuser. Polite doit se mettre en pierrot pour faire le pierrot dans la rue avec d'autres pierrots comme lui. Zoë se costumera aussi, mais de mignonne façon, afin de se dégourdir le cœur au bal masqué que le comité des fêtes laïques a organisé.

« J'accorde, dit le père; cela coûtera bien du temps et de l'argent, mais bast! il faut que jeunesse se passe; les jours sont assez longs pour que le temps perdu se rattrape et l'argent dépensé se remplace par d'autre.

En effet, deux jours de suite, on s'amuse à St-Firmin, bénissant la République du soin qu'elle prend de noyer les tristesses du temps dans les petites folies des divertissements.

Le mardi soir, rentrée de l'église où elle a pleuré, la mère Pioche attend, triste, découragée, le retour du père et des enfants. Jérôme arrive, le cerveau obscurci, le gousset délesté de deux écus; puis à minuit, Polite et Zoë, harrassés, les yeux brillants, fiévreux. Le garçon, outre son argent, a perdu encore à la fête, du peu qui lui restait de foi chrétienne et de dignité; Zoë sort du bal avec une diminution désolante de ces qualités morales qui sont dans la jeune fille, le charme indispensable que rien ne remplace.

Deux jours après.

— Bonjour, père Jérôme, comment allez-vous ?

— Pas trop bien, Monsieur le Curé.

— ... Je viens vous dire que dans quinze jours, nous aurons la Mission. Vous êtes un brave homme, père Pioche, et je compte sur vous qui vous êtes bien négligé un brin; je compte aussi sur les enfants. Le bon Dieu vous bénira de les pousser à être de bons chrétiens.

— Le bon Dieu, le bon Dieu, Monsieur le Curé, est-ce qu'on peut s'occuper de lui tout le long de l'année.... L'eau nous a fait bien du mal et pour rattraper le temps et l'argent perdu *il ne s'agit pas de s'amuser.... le temps est court, Monsieur le Curé et l'argent ne se gagne pas à aller au Sermon.* C***

Un prône désagréable aux voleurs

Mes frères,

Si vous ne voulez pas mériter devant les hommes et devant Dieu l'infamante épithète de **VOLEURS**, il faut avoir une conscience très délicate en tout ce qui touche au bien d'autrui. Il y a tant de manières de voler son prochain!...

La *rapine*, ou vol par violence; le *chantage*, ou vol par intimidation; l'*escroquerie*, ou vol par ruse; la *fraude*, si fréquente et si facile, dans tous les corps d'état; la *concussion*; l'*exaction*, le *cumul illégal*; le *larcin*, la *grivèlerie* et le *maraudage*; l'*usurpation* et la *spoliation*; les *procès injustes*; le *monopole*; l'*usure*; sans parler de la *détention du bien d'autrui* sous toutes ses formes.... Arrêtons là cette vilaine nomenclature des méthodes chères aux cambrioleurs de tout grade; et plaçons un instant la conscience du voleur en face de Dieu.

— La grièveté du vol varie selon l'injustice commise. Elle est proportionnée à la valeur de la matière volée et au préjudice causé.

Il peut arriver qu'un larcin, léger dans son objet, par exemple, quelques sous dérobés à un pauvre, un outil nécessaire enlevé à un ouvrier, soit grave dans ses conséquences et constitue, par con-

séquent, un péché mortel. La culpabilité d'un vol en matière légère peut aussi être augmentée par l'*intention* qu'on avait de prendre davantage, si l'on avait pu.

De même, celui qui a l'intention bien arrêtée de s'enrichir par de *petits vols successifs*, même à des personnes différentes, ne saurait être en sûreté de conscience, puisque sa volonté consent à une injustice *globale* considérable.

En morale, en affaires de conscience, ne l'oublions pas, **LA VOLONTÉ EST L'UNIQUE FACTEUR DU MAL COMME DU BIEN.**

Ajoutons que la faute du voleur peut être atténuée par le plus ou moins de consentement que le propriétaire pourrait y donner; car on ne fait pas de tort à celui qui y consent: c'est un axiôme de droit. C'est le cas, notamment, de certains larcins commis dans la famille, par les enfants.

— Enfin, mes Frères, ce n'est pas tout de prendre... **Il faut rendre!** A quoi bon voler, puisqu'on ne peut garder ce que l'on a pris ?

D'ailleurs, le bien mal acquis ne profite guère. Le B. Curé d'Ars disait: « Je connais deux manières infailibles de devenir pauvre; travailler le dimanche et... *voler le bien d'autrui!* »

PAGE DES ENFANTS

Composition de catéchisme :

« LA FOI »

L'enfant complètera les phrases suivantes, en remplaçant les points (.....) par le mot convenable choisi parmi ceux-ci :

Affilier, comprendre, science, vertu, conforme, déclamations, manifeste, propagent, fermement, foi, Franc-Maçonnerie, s'opposera.

La vraie science n'a jamais été et ne ... jamais opposée à la ... Les faux savants disent constamment que la foi est contraire à la...; les vrais savants affirment, au contraire, que tout ce que la foi proclame est ... à la science. Il ne faut prêter qu'une oreille distraite aux ... de ceux qui voudraient ruiner la ... dans les âmes.

Notre raison ne peut ... tout ce que notre ... nous enseigne. Il faut croire ... et prier Dieu qu'Il augmente notre ...

La ... est une société secrète qui voudrait détruire la foi catholique. Il est défendu à un chrétien de s'... à la ...

Il faut aider par nos aumônes les missionnaires qui ... la foi dans les régions lointaines.

Au Ciel, nous verrons Dieu face à face, nous n'aurons plus la ... de foi. Un vrai chrétien ne rougit jamais de son titre et de sa ...; il ... en tous lieux sa foi.

Enfant terrible

— Bébé, il ne faut pas faire de mal aux animaux!

— Alors, pourquoi qu'on les mange?...

Furet.

JEUX D'HIVER

L'os au chien

Les joueurs se tiennent en cercle et chacun d'eux pose à tour de rôle, à ses camarades, cette question: « Le chien de M. X... n'aime pas les **os**; que lui donnez-vous? » Alors, ceux-ci doivent sans hésitation, répondre par un mot où la lettre **o** ne se trouve pas. Autrement, ils donnent un gage.

Tante n'aime pas le thé

Un joueur demande à son voisin: « Tante n'aime pas le **thé**, que lui donnerez-vous? » et celui-ci est obligé, sous peine d'un gage, de lui répondre par un mot où la lettre **t** n'entre pas, comme pain, vin, café, etc... Sinon, il paie un gage.

